

# INFORM



NUMÉRO 16  
JUN 2013

NEWS AND VIEWS  
TO KEEP YOU  
IN THE KNOW  
FROM THE ETF  
COMMUNITY

## L'APPRENTISSAGE ENTREPRENEURIAL: CLÉ DE VOÛTE D'UNE CULTURE DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE

L'ouverture croissante des marchés et la volatilité des économies, de même que les inquiétudes concernant le chômage, forment la toile de fond du dialogue entre les États membres de l'Union européenne (UE) quant à la manière dont les gouvernements, le secteur privé et la société civile relèvent les défis de la compétitivité et de l'emploi. Face à ces défis, l'UE a fait de la promotion de l'entrepreneuriat une priorité absolue (Commission européenne, 2010). Encourager les pays des régions voisines qui connaissent d'importantes réformes institutionnelles et politiques à adopter des approches plus stratégiques de l'apprentissage entrepreneurial au sein de leurs systèmes d'éducation et de formation est au cœur des actions de l'UE en faveur de l'esprit d'entreprise (Commission européenne, 2006). Cet aspect fait partie d'un ensemble plus large de mesures de soutien, qui inclut les services de la Fondation européenne pour la formation (ETF), visant à aider les économies à être compétitives et inclusives.

Cette note d'information examine les défis et les possibilités liées à la promotion de l'apprentissage entrepreneurial d'un point de vue plus stratégique. S'adressant principalement aux décideurs politiques des économies en transition et des économies émergentes, il préconise un modèle d'apprentissage entrepreneurial tout au long de la vie, au sein duquel l'élaboration des politiques et les réformes systémiques sont étalonnées et évaluées.

Un défi majeur consiste à garantir la pleine participation de toutes les parties prenantes et l'appropriation du programme d'apprentissage entrepreneurial par ces mêmes parties, en particulier les autorités éducatives, avec le soutien de leur direction, afin de mener à bien ces réformes. Compte tenu de la relative nouveauté de cette notion d'apprentissage entrepreneurial tout au long de la vie, cette note d'information stratégique souligne le rôle central des enseignants et fait valoir qu'il est judicieux de s'inspirer des bonnes pratiques. Créer de la valeur ajoutée dans un domaine politique en pleine évolution, exige une coopération entre les partenaires stratégiques des secteurs public et privé, y compris les groupes d'intérêt civique.

“

***L'apprentissage entrepreneurial n'est pas entièrement subordonné à un objectif commercial ou lucratif. Il contribue également à augmenter le nombre d'employés entrepreneurs, un facteur essentiel de la performance des entreprises.***

”

### SOMMAIRE

- Le défi de l'entrepreneuriat en tant que compétence clé
- Quatre principes pour soutenir l'agenda en matière d'apprentissage entrepreneurial
- De l'importance d'impliquer les enseignants
- Évaluation de l'apprentissage entrepreneurial et des bonnes pratiques: pourquoi et comment



## QU'EST-CE QUE L'APPRENTISSAGE ENTREPRENEURIAL?

Alors que la littérature académique et politique se réfère à la notion d'éducation à l'entrepreneuriat, le terme «apprentissage entrepreneurial» s'articule autour de deux principes fondamentaux. Premièrement, la notion selon laquelle tous les individus devraient être encouragés à être plus entreprenants, et ce, qu'ils aient ou non l'ambition de créer leur entreprise. La logique sous-jacente est que des employés entreprenants se montreront à la fois novateurs et facilement adaptables dans des économies en constante évolution, rechercheront des opportunités et seront d'excellents gestionnaires de ressources, – les caractéristiques entrepreneuriales essentielles à un milieu de travail productif. Deuxièmement, l'apprentissage entrepreneurial comprend toutes les formes d'éducation et de formation – formelles, non formelles (ce qui est appris en dehors des programmes d'enseignement normalisés) et informelles (ce qui est appris incidemment) – favorisant ainsi une mentalité et un comportement plus entrepreneuriaux.

L'enseignement et la formation à l'entrepreneuriat traditionnels se caractérisent par des cursus d'études comprenant les aptitudes économiques et commerciales, telles que la gestion des flux de trésorerie, l'établissement de bilans, la planification commerciale et le droit fiscal. La politique de l'UE va plus loin. Elle promeut l'entrepreneuriat en tant que compétence clé, l'éducation et la formation jouant un rôle crucial dans la culture de l'esprit d'entreprise (UE, 2006). Il est important de noter que l'apprentissage entrepreneurial n'est pas entièrement subordonné à un objectif commercial ou lucratif (voir, par exemple, Politis, 2005; et Rae, 2000). Il contribue également à augmenter le nombre d'employés entreprenants, un facteur essentiel de la performance des entreprises.

Ce concept élargi exige une réflexion sur la façon dont les écoles et les collèges, la profession enseignante et le processus d'apprentissage sont gérés et développés. Il importe ici d'observer la manière dont la promotion de l'entrepreneuriat est abordée dans chacun des éléments du système d'apprentissage (de l'enseignement primaire à l'université, ainsi que dans le cadre de formations à visée plus large) et comment, à chaque niveau, les résultats de l'apprentissage entrepreneurial s'appuient sur les apprentissages antérieurs. Les résultats devraient avoir pour but de développer une culture plus entrepreneuriale (Commission européenne, 2008).

Le concept d'entrepreneuriat comme compétence essentielle étant relativement nouveau, le défi pour le système d'apprentissage élargi est de savoir de quelle manière les processus d'enseignement et d'apprentissage peuvent contribuer au développement de traits psychologiques et comportementaux tels que la pensée créatrice, la résolution de problèmes, l'identification des opportunités et l'évaluation des risques, qui aideront à leur tour à développer un caractère plus entrepreneurial.

“

**Étant donné que de nombreuses organisations bilatérales et internationales soutiennent l'apprentissage entrepreneurial dans les économies en transition et à revenu intermédiaire, la coopération et la coordination entre les acteurs dans des domaines tels que l'appui aux politiques et l'assistance technique sont importantes. Elles garantissent la cohérence des messages politiques dans les différents pays, et permettent d'ajuster les ressources aux programmes de soutien.**

”



## IMPÉRATIFS POLITIQUES

L'agenda relatif à l'apprentissage entrepreneurial est complexe. Il ne concerne pas un seul domaine politique, mais exige une cohérence entre les politiques en matière d'éducation, de formation, d'innovation, d'emploi, d'entreprise et de développement économique. Le succès exige par conséquent le respect de quatre principes.

- **Le partenariat.** Les principaux organismes devraient veiller à ce que leurs politiques soient cohérentes et complémentaires, permettant ainsi à l'apprentissage entrepreneurial de jouer un rôle efficace dans la construction de l'écosystème entrepreneurial d'un pays. Le secteur privé et les groupes d'intérêt civique devraient faire partie intégrante des partenariats stratégiques.
- **Le leadership.** L'apprentissage entrepreneurial nécessite un effort soutenu au fil du temps pour pouvoir mener à bien les réformes nécessaires. Le leadership politique, en particulier celui des autorités éducatives, est essentiel pour assurer le développement et la mise en œuvre de l'apprentissage entrepreneurial. Cela exige de lui réserver une place dans les programmes de développement nationaux des différents pays, et de le formuler clairement dans le cadre de la politique éducative.
- **L'appropriation.** Les partenaires doivent assumer la responsabilité de leur rôle dans le cadre de l'élaboration et de l'application des politiques. L'appropriation des politiques exige de l'autorité compétente, non seulement qu'elle élabore une politique propice à l'apprentissage entrepreneurial, mais également qu'elle la mette en œuvre, la surveille, la corrige et l'améliore.
- **L'engagement.** Un agenda entrepreneurial tout au long de la vie nécessite l'engagement de toutes les parties prenantes – secteurs public et privé, mais aussi groupes d'intérêt civique – à créer un cadre politique renforçant leurs capacités respectives, et défini par le biais du consensus, de la coordination et de la coopération.

Pour les autorités éducatives, un cinquième principe s'applique également, à savoir **le partenariat interne**. Cela implique un cadre de dialogue, de conception et de mise en œuvre impliquant tous les niveaux d'éducation et de formation (de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur) afin de provoquer un effet de dominos et de faire en sorte que l'éducation débouche sur une économie plus entrepreneuriale.



## OUTILS ET SERVICES DE SOUTIEN

Pour que l'apprentissage entrepreneurial soit efficace, le suivi et l'évaluation sont essentiels. Cela nécessite des indicateurs de performance ainsi qu'une évaluation régulière (voir, par exemple, Commission européenne et al., 2008; et 2009). Le paquet de mesures stratégiques de l'ETF soutient les pays partenaires dans l'amélioration des politiques et pratiques en matière d'apprentissage entrepreneurial. Les indicateurs couvrent des domaines tels que le partenariat, la formation des enseignants, l'élaboration des cursus de formation et la promotion des bonnes pratiques. D'autres indicateurs concernent certains groupes socioéconomiques spécifiques, par exemple les femmes. Les indicateurs communément acceptés qui impliquent un large éventail de pays permettent l'étalonnage des performances et la coopération entre les décideurs politiques et les prestataires de services éducatifs et de formation.

## UN RÔLE POUR LES BONNES PRATIQUES

Étant donné la nouveauté de l'apprentissage entrepreneurial tout au long de la vie, les prestataires de services éducatifs et de formation peuvent bénéficier de l'accès aux pratiques innovantes. L'élaboration des politiques peut également être enrichie si l'on sait ce qui fonctionne bien, et à quel coût. Les bonnes pratiques doivent inspirer les politiques. Cependant, dans l'optique de tirer des enseignements des bonnes pratiques, la qualité de ces dernières revêt une importance cruciale. Les arguments en faveur de l'assurance de la qualité sur un marché des bonnes pratiques en évolution constante constituent donc des arguments de poids.

## ÉVALUATION DES BONNES PRATIQUES: UNE INITIATIVE DE L'ETF

L'évaluation systématique des bonnes pratiques en matière d'apprentissage entrepreneurial est à la base d'une initiative pionnière de l'ETF lancée en 2012 et impliquant des prestataires de services éducatifs et de formation de l'UE, d'Afrique du Nord, du Moyen-Orient, d'Europe centrale et orientale ainsi que d'Asie centrale. Cela implique une méthodologie et des outils d'évaluation par les pairs des bonnes pratiques qui permettent à des experts de domaines d'intérêt commun, tels que la formation des jeunes entrepreneurs ou des femmes chefs d'entreprise, d'examiner de manière critique le travail de chacun, de partager les expériences et de préconiser des améliorations.

L'examen par les pairs débouche sur de nouvelles idées et favorise l'innovation et la discussion sur les «pratiques suivantes». Les résultats sont diffusés au moyen d'événements nationaux, régionaux et internationaux. Les réseaux thématiques ont un effet démultiplicateur.

Il s'avère nécessaire d'élaborer des applications web pour l'examen par les pairs des bonnes pratiques, prenant également en compte leur diffusion.

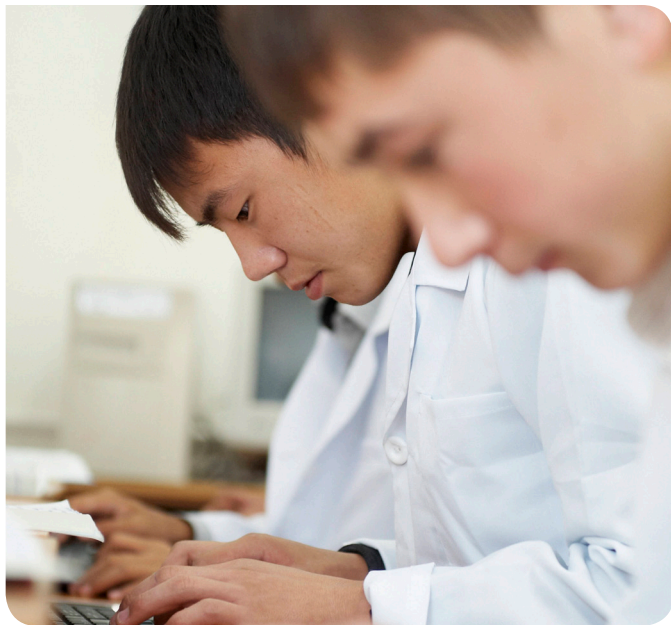


## IMPLIQUER LES ENSEIGNANTS ET LEUR APPORTER UN SOUTIEN

Les autorités éducatives doivent associer la profession enseignante à toutes les étapes de la promotion de l'apprentissage entrepreneurial. Premièrement, les enseignants doivent comprendre qu'il ne s'agit pas d'introduire en catimini un programme néo-libéral dissimulé. Il s'agit plutôt d'une politique ayant des incidences directes sur la croissance économique durable et sur l'amélioration des perspectives d'emploi et de carrière, en particulier pour les jeunes.

Deuxièmement, le succès de l'apprentissage entrepreneurial exige de convaincre les enseignants participants de la valeur que celui-ci représente pour les étudiants, les communautés locales, l'économie et la société. La participation des enseignants nécessite un dialogue et un soutien à tous les niveaux de l'éducation (national, régional, local et scolaire) afin de garantir l'adhésion nécessaire à une révision du paradigme d'apprentissage nécessitant d'apporter des ajustements aux programmes, à la pédagogie et à l'évaluation.

Troisièmement, la formation des enseignants (avant et au cours de leur carrière) est capitale. L'ampleur de la tâche nécessite un plan de déploiement spécifiquement adapté à chaque pays, et qui doit être doté de ressources à chaque étape. L'échange de bonnes pratiques et l'apprentissage par les pairs – quand les enseignants apprennent auprès d'autres enseignants – peuvent donner des résultats efficaces, en particulier lorsque les ressources publiques sont limitées.



## CONCLUSIONS

Pour améliorer la compétitivité et l'emploi, on ne peut faire l'économie d'exigences et d'attentes plus ambitieuses vis-à-vis des systèmes éducatifs et de formation. L'apprentissage entrepreneurial est de plus en plus largement considéré comme un pilier essentiel de la réponse politique (Forum économique mondial, 2009). Dans le soutien qu'elle apporte aux pays partenaires, l'ETF se concentre sur quatre axes :

- soutenir les processus d'appropriation et d'amélioration des politiques dans les pays partenaires en facilitant l'élaboration de partenariats et la coopération avec le secteur privé;
- promouvoir une culture de mesure et d'amélioration des politiques nationales par le biais de l'examen systématique, de l'amélioration et de l'extension des indicateurs de l'ETF;
- soutenir l'échange de bonnes pratiques, dont la qualité est garantie, entre les prestataires de services éducatifs et de formation, et encourager les décideurs politiques à se référer à des bonnes pratiques qui les incitent à améliorer les politiques;
- par le biais de la coopération avec des partenaires stratégiques des secteurs public, associatif et privé, rechercher et partager des solutions innovantes, en particulier dans des domaines insuffisamment développés, tels que l'entrepreneuriat en tant que compétence clé, les résultats de l'apprentissage entrepreneurial, l'implication et la formation des enseignants, mais aussi les modèles d'apprentissage entrepreneurial tout au long de la vie.

## RÉFÉRENCES

Commission européenne, *Agenda d'Oslo pour la formation à l'entrepreneuriat en Europe*, 2006.

Commission européenne, «Think Small First»: *Priorité aux PME – Un «Small Business Act» pour l'Europe*, COM(2008) 394 final, 2008.

Commission européenne, *Europe 2020: Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive*, COM(2010) 2020 final, 2010.

Commission européenne/OCDE/ETF/BEI, *Rapport sur la mise en œuvre de la Charte euro-méditerranéenne pour l'entreprise: Évaluation 2008 de la politique de l'entreprise*, Office des publications des Communautés européennes, 2008.

Commission européenne/OCDE/ETF/BERD, *SME Policy Index 2009: Progress in the implementation of the European Charter for Small Enterprises in the Western Balkans*, OCDE, 2009.

Forum économique mondial, *Educating the next wave of entrepreneurs: Unlocking entrepreneurial capabilities to meet the global challenges of the 21st century*, A report of the Global Education Initiative, 2009.

Politis, D., «The process of entrepreneurial learning: A conceptual framework», *Entrepreneurship Theory and Practice*, 29(4), 2005, pp. 399–424.

Rae, D., «Understanding entrepreneurial learning: A question of how?», *International Journal of Entrepreneurial Behaviour and Research*, 6(3), 2000, pp. 145–159.

UE (Union européenne), «Recommandation du Parlement européen et du Conseil sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie», *Journal officiel de l'Union européenne*, L 394, 30 décembre 2006, pp. 10–18.

